



emmaüs

angers

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

# CA

## Jeudi 27 janvier 2022

**Présents** : Gilles ALLAIRE, François CATHELAIN, Jean-Paul GALLOT, Hélène HUET, Jean-Marc LEGRAND, Michel NICKERESON, Sébastien OLIVRO, Rémy ROBERT, André THENIE, Patrice TROTEL, Françoise VIAULT

**Observateurs** : Hicham BEN EL CAID, Marc COPIN, Landry FODJO, Gezim MEHAJ,

**Responsables** : Madeline PEROT

**Intervenante sociale** :

**Excusés** : Oumar DIA, Laurence GRAVOUEILLE, Claire LE FLECHER, Josette MANTELLI, Josette PEPION, Michèle PLAY,

**Absents** : Marc LEROY, Hassane MOUCKTAR, Pauline THOMAS

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du CA du 16 décembre 2021

### Décisions prises :

- **Acceptation de l'affectation d'Oumar à la communauté d'Angers par 7 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre.**

- **Par vote à l'unanimité, l'autorisation est donnée aux coprésidents de signer une convention avec le syndicat 3RD'Anjou et le sitcom du Béconnais pour la ramasse des objets déposés pour Emmaüs dans les déchetteries.**

- **Par vote à l'unanimité, le conseil d'administration accepte deux legs dont Emmaüs Angers est bénéficiaire et donne pouvoir aux coprésidents de signer tous actes et documents qui pourraient être nécessaires à la réception de ces deux legs.**

- **Par vote à l'unanimité, le conseil d'administration retient l'entreprise BatiTech pour un devis de 4 390€ pour la réfection de l'étanchéité des skydômes du bâtiment d'hébergement.**

### Compagnes et compagnons

Du fait de l'absence de Laurence pour cause de maladie, pas de point sur ce qui concerne les compagnes et compagnons.

### Vie Communautaire

#### ❖ Situation sanitaire et repas des amis-bénévoles

Quatre cas covid a la communauté ont contraint à l'arrêt de l'activité pendant une semaine, du 20 au 26 janvier. Cette situation a fait apparaître quelques interrogations :

- Quelles sont exactement les règles sanitaires aujourd'hui ? Le site de l'ARS ne semble pas à jour, les informations récentes sont difficilement accessibles.

- Quelle décision prendre si la situation devait se reproduire ? Les salles de vente pourraient rester ouvertes en avertissant bien tous les bénévoles.

À Saint Serge, les ventes auraient pu ou pourraient être poursuivies, mais, pour des raisons de cohésion, il n'est pas souhaitable de faire de distinction entre les deux sites.

### ❖ **Affectation d'Oumar**

Oumar avait demandé la prolongation de sa période d'observation de 1 mois. À l'issue de cette période, il a accepté de poursuivre sur Angers. Tiphaine, responsable RH à l'ACE, a confirmé son affectation sur la communauté d'Angers en attendant une validation du CA. Cette rencontre du 18 janvier a permis de faire le point et de caler avec les responsables un bon fonctionnement du binôme. Un bilan est prévu pour la mi-mars.

Le CA se prononce sur cette affectation par un vote dont les résultats sont les suivants : 2 oppositions, 2 abstentions, 7 voix pour.

**L'affectation d'Oumar est acceptée**

### ❖ **Situation de Florian**

Florian est en arrêt maladie depuis le 10 janvier. Cet arrêt est prolongé jusqu'au 14 février. La médecine du travail a demandé un rendez-vous, semaine 6, avec les coprésidents. Ces derniers rencontrent régulièrement toutes les composantes de Graine d'Emmaüs, bénévoles et compagnons. La cellule RH tente de gérer le problème avec un maximum de bienveillance et dans le respect des personnes.

### ❖ **Réunion communautaire du 24 février**

La réunion débutera par un temps d'informations en particulier sur l'avancée des travaux et les réflexions des groupes de travail sur les événements festifs prévus (40 ans de la communauté, inauguration de la salle de vente, 5 ans de Saint Serge).

Il sera proposé de poursuivre le travail commencé en novembre sur l'aménagement de la future salle de vente. Nous pourrons compter sur l'intervention d'Amandine Grimbert, responsable des espaces de vente à Emmaüs France pour animer la réunion et faire apparaître les préférences sur l'aménagement de la salle et des différents secteurs.

### ❖ **Bénévolat : point sur le retour des adhésions et des engagements**

Plusieurs difficultés sont apparues au retour des adhésions et des engagements :

- la mise en forme de la demande : le choix de triangles comme « puces » pour introduire chaque paragraphe semble avoir conduit certains adhérents à se contenter de cocher la case « *l'adhérent s'engage en tant qu'ami bénévole à accepter la charte du bénévole ... et à signer la convention d'engagement* »... sans renvoyer le document signé,
- le fichier adhérents ne fait pas de distinction entre les bénévoles actifs et les autres, la demande de retour d'un engagement signé s'adressait uniquement aux membres actifs,
- certains bénévoles actifs seraient toujours dans une position de refus.

Il est donc décidé tout d'abord, d'attendre la date du 31 janvier, date butoir pour les retours, pour refaire le point et de distinguer dans le fichier les adhérents sympathisants des membres actifs. Puis, d'entendre la position des amis qui refusent de signer, en particulier ceux qui sont présents depuis longtemps et qui s'estimeraient offusqués par la demande, prenant la démarche comme une remise en cause de leur investissement.

La commission bénévolat suggère :

- de préparer un courrier qui sera envoyé le 2 février à tous les actifs non-signataires, s'il y en a, pour les entendre et réexpliquer une nouvelle fois que la démarche ne peut pas et ne doit pas être perçue comme offensante pour qui que ce soit. La présence des coprésidents paraît indispensable.

### ❖ **Conventions ramasse déchetteries**

Depuis plusieurs années, la communauté a passé des conventions avec Angers Loire Métropole et deux syndicats de traitement des ordures ménagères, le Sitcom Loir et Sarthe et le Sitcom du Béconnais. Il s'agit de récupérer dans leurs déchetteries des déchets mis de côté par les habitants déposants car susceptibles de réemploi/réutilisation par Emmaüs. Lors de sa réunion du 8 avril 2021, la commission des finances s'était penchée sur ce dossier après avoir constaté que les recettes perçues pour ces ramasses étaient en baisse. Deux raisons ont pu expliquer ce constat : ~~Après avoir observé~~ aucun pesage des objets ramassés n'était effectué (ce qui conduisait à une sous-évaluation des tonnages) et le tarif figurant dans les conventions (autour de 50€ la tonne) ne couvrait pas les frais de ramassage. Le souhait a été émis que le tarif à la tonne soit doublé, la demande a été accepté.

Deux modifications ont été apportées lors du renouvellement des conventions :

- une convention de trois ans avec un syndicat nouvellement créé : 3RD'Anjou ( déchetteries de Bécon les Granits, du Lion d'Angers, de Durtal, de Tiercé et de Seiches sur le Loir)
- d'une convention transitoire d'un an avec le Sitcom du Béconnais pour la déchetterie de Candé.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser les coprésidents à signer ces deux conventions

**Le CA autorise les coprésidents à signer ces deux conventions à l'unanimité**

### ❖ **Devis formation CACES**

Cette formation concerne l'apprentissage de la conduite de chariots élévateurs pour trois personnes sur deux jours. Elle débouche sur la délivrance d'un certificat d'aptitude. Le CA délègue au bureau la signature de ce devis.

### ❖ **Déplacement à Esteville, le dimanche 23 janvier, pour remettre la clé de la Remorque de l'Espoir et visite**

La fermeture de la communauté pour cas Covid a conduit à l'annulation de ce déplacement qui pourrait être reprogrammé en avril ou mai.

Jean Marc va négocier avec l'entreprise Richou, qui demande le paiement de la moitié du prix prévu pour ce voyage pour annulation tardive, le report de cette sortie en avril ou mai.

En ce qui concerne la remorque de l'espoir, rappel de la date d'inauguration : le 28 mars  
Par ailleurs, pour la remorque, le lycée Wresinski a obtenu de l'entreprise Brico Dépôt une subvention de 4000 €. Brico Dépôt souhaiterait venir filmer l'installation de la remorque, film qui sera utilisé lors de la remise officielle le 8 mars prochain.

### ❖ **Formation gestion de conflit (12 et 13 avril et 3 et 4 mai)**

9 personnes du CA sont inscrites : Jean-Paul, François, Oumar, Josette M., Françoise, Laurence, Hicham, Gezim, Askhab ? Il reste quelques places (formation pour 10 à 15 personnes).

### ❖ **Avancement des travaux (Chantiers participatifs, ...)**

Les travaux avancent selon le planning prévu.

Le chantier participatif pour l'isolation paille du restaurant est programmé du 21 au 24 février, après la pose du toit. L'appel aux volontaires a eu du succès : 7 personnes extérieures à la communauté se sont proposées. L'équipe maraîchage est aussi motivée.

Le chantier menuiserie prévu en septembre est avancé en juillet.

À l'occasion des 30 ans de l'ADEME, Angers va accueillir en mars 2022 une semaine dédiée à la transition écologique, notamment la première biennale de l'agence à destination des acteurs économiques. Des visites seront organisées sur quelques sites dont une à Saint

Jean de Linières. Deux groupes de 50 personnes seront donc accueillis le matin du 30 mars à la communauté.

Un devis a été demandé pour la réfection de la chaussée devant les bureaux pour des travaux en avril-mai. Il faudra limiter par la suite la circulation de camions sur cette voie.

#### ❖ **Étanchéité des skydômes du bâtiment d'hébergement**

Des fuites régulières affectent les skydômes du bâtiment d'hébergement.

Trois devis ont été demandés plus particulièrement pour le skydôme le plus endommagé.

- l'entreprise Attila propose un devis à 9 107€

- SAA Anjou Étanchéité un devis à 6 482€

- BatiTech, fait une offre à 5 398 € pour deux skydômes. Ce coût peut être réduit de 1 008 € si l'enlèvement des graviers est assuré par nos soins.

Il est demandé au conseil d'administration de retenir l'entreprise BatiTech pour un devis de 4 390€ pour la réfection de l'étanchéité du bâtiment d'hébergement.

**A l'unanimité, le conseil d'administration retient le devis de BatiTech.**

#### ❖ **Pouvoir à donner à nos coprésidents pour représenter Emmaüs dans le cadre de la succession de M. Robert Novel et M. Gabriel Samson**

La communauté a reçu la notification de deux legs :

- l'un de M. Robert Novel à destination de six associations, dont Emmaüs Angers, pour des liquidités d'un montant de 162 091 € et deux maisons d'habitation,

- l'autre de M. Gabriel Samson à destination de trois associations, dont Emmaüs Angers, pour des liquidités d'un montant de 150 000 €.

Il est demandé au conseil d'administration d'accepter ces deux legs et de donner pouvoir aux coprésidents de signer tous actes et documents qui pourraient être nécessaires à la réception de ces deux legs.

**Le CA à l'unanimité accepte ces deux legs et donne pouvoir aux coprésidents.**

#### **Questions diverses, dates :**

##### ❖ **Stage étudiants ESAIP (école d'ingénieur à Saint Barthélémy d'Anjou)**

ALM voudrait contrôler les utilisateurs des déchetteries pour limiter leurs accès aux seuls résidents de la métropole.

Un sondage permettrait de mieux connaître les utilisateurs de la déchetterie et de la recyclerie chez nous : qui sont-ils ? d'où viennent-ils ? que donnent-ils ? Quelle répartition entre la déchetterie et la recyclerie ? ...

Quatre étudiants de l'ESAIP de Saint Barthélémy d'Anjou, en filière gestion des risques et environnement, pourraient être intéressés pour faire un stage de 23 jours sur ce sujet avec une 1<sup>ère</sup> intervention le 21 février et sur le rythme de 1 semaine par mois jusqu'à fin juin.

##### ❖ **11 janvier : préparation des 5 ans de St Serge**

Des propositions d'animation ont été faites par un groupe de nombreux participants :

- communiquer sur les valeurs d'Emmaüs,

- associer au maximum les clients,

- faire appel à des étudiants pour la réalisation d'une fresque sur les murs, faire des « défis » ventes,

- proposer des objets choisis (d'ores et déjà des objets sont mis de côté)...

Il reste à fixer une date précise, celle du 5 novembre pourrait être retenue.

❖ **20 janvier : préparation des 40 ans de la communauté et préparation de l'inauguration de la salle de vente**

• **Les 40 ans de la communauté**

Le 3 juillet est la date retenue.

Un méchoui est programmé, les participants apporteront soit une entrée soit un dessert. Une animation est prévue au moment de l'apéritif et un concert en soirée. Au cours de l'après-midi : un quizz sur l'histoire de la communauté. Présentation d'une expo photos. Seront invités : les communautés proches, les instances d'Emmaüs, les anciens .... soit 150 à 200 personnes.

• **L'inauguration de la salle des ventes :**

Un programme d'animation est à l'étude : ciné débat, conférence avec un invité de marque, une vente aux enchères par un commissaire-priseur, un marché paysan avec les producteurs locaux ....

❖ **26 janvier : rencontre avec Envie-Anjou**

Emmaüs a participé à la création d'Envie au niveau national et la communauté d'Envie Anjou au niveau local. C'est à ce titre que Emmaüs Angers est invité à participer aux CA. Rémy a représenté la communauté lors d'une visite. Il semble possible de renforcer le partenariat déjà en cours, et, pourquoi pas, d'envisager des possibilités de sortie pour certain(e)s compagnes/compagnons vers cette entreprise d'insertion.

❖ **1<sup>er</sup> février : rencontre SOLIHA et le maire de St Léger-de-Linières**

François et Jean-Paul vont rencontrer le bailleur social SOLIHA et le maire de St Léger de Linières au sujet d'un projet d'aménagement d'un logement qui pourrait accueillir les compagnons à leur sortie de la communauté.

❖ **Visite communauté de Trignac le 10 février**

La communauté de Trignac vient d'emménager dans de nouveaux locaux et nous invite pour une visite. Un minibus partira de la communauté à 8h30 avec 9 membres du CA.

❖ **Présentation du projet Nokoué**

Bernard Cottier, professeur en BTS au Lycée Saint Aubin La salle, en charge du projet, accompagné d'étudiants viendront à la communauté présenter leur projet solaire 2022 le jeudi 3 février à 10h30.

❖ **Assises de branche (24 et 25 mars), assises de régions (7 et 8 avril) et rencontre régionale**

- **Assises de branches**

Les assises de branche auront lieu à Artigues près de Bordeaux les 24 et 25 mars. François et Madeline y assisteront.

- **Assises de région**

Elles se dérouleront les 7 et 8 avril.

- **La rencontre régionale**

Programmée le 24 février matin, il faudrait un représentant d'Angers.

❖ **Made in Angers**

À ce jour peu d'inscrits pour les visites les 8 et 10 février et 15 et 17 février

❖ **Intervention auprès des scolaires**

- 1<sup>er</sup> février : Visite de la communauté de 30 élèves du collège de Jean ZAY

- 2 février : Participation au forum des associations au lycée St Benoît. Françoise, Rémy et André seront présents.

## Prochain CA : 17 février 2022

### Relevé des actions à conduire

QUOI ?	QUI ?	QUAND ?
Envoi d'un courrier aux amis n'ayant pas signé la charte	Françoise et Jean-Paul	Le 2 février
Recontacter Richou au sujet de la facture et pour fixer une nouvelle date de déplacement à Estreville	Jean-Marc	Semaine prochaine